



COMMUNIQUE AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR DES TAXIS

Communiqué N° 2020-02

Concerne : Circulation aux abords de la Gare de Luxembourg

Madame, Monsieur,

Suite à des réclamations de la part de l'exploitant de la Gare de Luxembourg, nous avons été informés que l'accès vers les quais de bus RGTR est régulièrement bloqué par des taxis aux heures de pointe (arrivée TGV). Cette situation constitue un danger non-négligeable pour la circulation à cet endroit.



C'est pour cette raison que nous vous prions d'informer vos chauffeurs de se garer conformément aux prescriptions du code de la route et de manière à ne constituer aucune gêne pour la circulation.

Copie de la présente est transmise pour information à la Police grand-ducale et à l'Administration des Douanes et Accises.

Avec nos salutations distinguées
Service des Taxis